



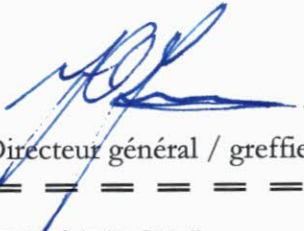
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
QUE :

Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 12 décembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil, le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 seront déposés et adoptés.

DONNÉ A ST-FABIEN, CE 5 DÉCEMBRE 2022


Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Galbrand, greffier-trésorier de la municipalité de la Paroisse de St-Fabien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5^e jour de décembre 2022 entre 10 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2022


Directeur général / greffier-trésorier

